

5-2-1 La gouvernance du schéma départemental de l'autonomie

Éléments de diagnostic

LES CONSTATS

- Un manque de statistiques et d'analyse prospective
- Une absence d'indicateurs de suivi : qualitatifs, quantitatifs, financier, de performance, de réalisation
- Une impossibilité à mesurer l'impact sociétal des politiques publiques sociales
- Une absence d'évaluation annuelle du schéma

LES ENJEUX

- Construire et nourrir une démarche de suivi et d'évaluation prospective du schéma en mettant en place des outils de suivi et d'évaluation pour les actions

Description de l'action

1

Mettre en place un Comité de pilotage

QUOI

- Mettre en place un comité de pilotage du suivi du schéma

COMMENT

- A réunir une fois par an :
 - présentation du bilan annuel d'activité du schéma et le cas échéant
 - actualisation des indicateurs
 - faire évoluer les actions
 - travailler sur de nouvelles perspectives
- Désignation des membres

2

Réunir le Comité technique

QUOI

- Mettre en place un comité technique

COMMENT

- A réunir une fois par semestre afin d'actualiser et/ou faire évoluer les actions du schéma en fonction du contexte réglementaire, budgétaire et partenarial et des propositions des usagers
- Sa composition pourra évoluer en fonction des thématiques abordées lors des réunions

PILOTAGE DE L'ACTION

COORDINATEURS

- Maison Départementale de l'Autonomie
- Agence régionale de santé Centre-Val-de-Loire
- Direction Ressources et Innovations des Solidarités

CONTRIBUTEURS

- Groupement de Coopération sociale et médico-sociale
- Partenaires institutionnels, les membres du COPIL et du COTECH

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X



Indicateurs du suivi / outils de mesure

- Nombre de réunions et de participants (présentisme, bilan des actions engagées et leur retombées sur le territoire, etc.)